LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance, le 21 Avril 2026 à 20 heures 00 dans la salle des séances de la Mairie, sous la présidence de Monsieur René HEISER, Maire.

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- Approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance précédente ;

- Pris connaissance des décisions du Maire suivante :

Transferts de crédits en dépenses de fonctionnement :

- À prendre au chapitre 011 – 200,00€
- À transférer au chapitre 014 – 200,00€

Signature d'un avenant au marché de travaux pour la construction d'un périscolaire et d'un local pour les services techniques - Avenant n°1 du lot n°6 Ravalement de façade
Signature d'un avenant d'un montant de 14 019,91€ HT soit 16 823,89 €TTC

- Approuvé, à l'unanimité, le Compte de Gestion de la Commune dressé par le Receveur Municipal pour l'année 2025 ;

- Approuvé, à l'unanimité, le Compte Administratif 2025 de la Commune établi par le Maire, qui fait ressortir un excèdent global de 544 346,08 € ;

- Approuvé, à l'unanimité, le Compte de Gestion du Centre communal d'Action Sociale dressé par le Receveur Municipal pour l'année 2025 ;

- Approuvé, à l'unanimité, le Compte Administratif 2025 du Centre Communal d'Action Sociale établie par le Maire, qui fait ressortir un excédent global de 2 523,90 € ;

- Décidé, à l'unanimité de l'affectation du résultat de fonctionnement de la Commune et du Centre Communal de l'Action Sociale ;

- Voté à l'unanimité les taux des taxes locales comme suit :
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties 26,27% (Taux communal de 12,01% sans augmentation + Taux départemental de 14,26%)
  - Taxe foncière sur les propriété non bâties 44,46%
  - Taxe d'habitation 12,28%

- Voté, à l'unanimité, le budget primitif 2026 de la Commune, qui s'équilibre en recettes et en dépenses :
  - Section d'exploitation 1.097.833,00 €
  - Section d'investissement 2.231.978,91 €

- Voté, à l'unanimité le budget primitif 2026 du Centre Communal d'Action Sociale qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 2.523,90 € ;

- Décidé, à l'unanimité, de créer les commissions suivantes :

1° **FINANCES** : Rapporteur : Mme RECCHIA Emilia
Membres :
- Mme. BERTONI
- M. BROCKLY
- Mme OCHS
- Mme. JODOCY
- M. BECK

2° **TRAVAUX** : Rapporteur : M. PELIZZARI

Membres :

- M. RECCHIA
- M. BROCKLY
- M. SALOMON
- M. HALTER
- M. BECK

3° **MANIFESTATIONS - SOCIAL** : Rapporteur : Mme HEISER

Membres :

- M. BROCKLY
- Mme BERTONI
- Mme OCHS
- Mme JODOCY
- Mme HENRY

4° **COMMUNICATION** : Rapporteur : Mme. BERTONI

Membres :

- Mme FARINATI
- M. RECCHIA
- M. BROCKLY
- Mme HEISER
- Mme. JODOCY

5° **ASSOCIATIONS** : Rapporteur : M. BROCKLY

Membres :

- Mme FARINATI
- Mme HEISER
- Mme. JODOCY
- Mme. RECCHIA
- Mme HENRY

6° **URBANISME** : Rapporteur : M. RECCHIA

Membres :

- Mme BERTONI
- Mme RECCHIA
- M. BROCKLY
- M. SALOMON
- M. BECK

8° **FORET – ENVIRONNEMENT** : Rapporteur : M. SALOMON

Membres :

- M. RECCHIA
- M. PELIZZARI
- Mme RECCHIA
- M. BROCKLY
- Mme HENRY

9° **SECURITE** : Rapporteur : M. HALTER

Membres :

- M. RECCHIA
- M. PELIZZARI
- M. GRAJCAR

10° **ECOLES - PERISCOLAIRE** : Rapporteur : Mme. JODOCY

Membres :

- M. BROCKLY
- Mme HEISER
- Mme OCHS
- Mme FARINATI
- Mme HENRY

- Désigné, à l'unanimité, les membres de la commission d'appel d'offre à savoir :
  - Membres titulaires : MM. RECCHIA, PELIZZARI, BECK
  - Membres suppléants : Mmes HEISER, RECCHIA, M. GRAJCAR

- Désigné, à l'unanimité, les membres du Centre Communal d'Action Sociale :
    - Mme JODOCY
    - Mme HEISER
    - Mme RECCHIA
    - Mme BERTONI
    - Mme HENRY

- Désigné, à l'unanimité, les délégués auprès des différents syndicats intercommunaux et organismes :

    - Pour l'Association Hospitalière Orne-Moselle et l'association clinique Sainte Elisabeth :
      M. BROCKLY représentant la commune au sein du Conseil d'Administration
      M. PELIZZARI représentant la commune à l'Assemblée Générale de l'Association

    - Pour le SMIVU Fourrière du Jolibois :
      M. PELIZZARI Jean-Marie en qualité de délégué titulaire
      Mme. HEISER Natacha en qualité de délégué suppléant

- Désigné, à l'unanimité, les représentants de la commune appelés à siéger aux conseils à la vie sociale de l'I.M.E., de l'E.S.A.T. et du foyer « Marie Louise Laurichesse » de Pierrevillers :
    - Mme JODOCY Marjorie pour siéger au conseil à la vie sociale de l'I.M.E. de PIERREVILLERS
    - Mme HEISER Natacha pour siéger au conseil à la vie sociale de l'E.S.A.T. de PIERREVILLERS
    - Mme RECCHIA Emilia pour siéger au conseil à la vie sociale du foyer « Marie Louise Laurichesse » de PIERREVILLERS

- Désigné, à l'unanimité, Mme HEISER Natacha en qualité de conseiller des orphelins et Mme JODOCY Marjorie en qualité de suppléant ;

- Désigné, à l'unanimité, M. HALTER Matthieu en qualité de conseiller municipal chargé des questions de défense et des questions de sécurité routière ;

- Décidé, à l'unanimité, de fixer le montant des indemnités du Maire, des adjoints au Maire et des conseillers délégués. Ces indemnités sont fixées pour le Maire à 51,6%, pour le 1er adjoint et 3ième adjoint à 13%, pour le 2ième et 4ième adjoint à 11,5% et pour les conseillers délégués à 5,5% ;

- Décidé, à l'unanimité, de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, certaines attributions du Conseil Municipal ;

- Décidé, à l'unanimité, de signer la convention relative à la pose de quatre paires de coussins berlinois sur la route départementale N°112C ;

- Approuvé, par 6 voix contres et 1 abstention, la convention d'occupation du domaine public avec VINTED GO ;

- Décidé, à l'unanimité, la création de poste saisonniers.

LE MAIRE,
René HEISER